

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

L'examen final

En fin de parcours, vous présenterez un examen devant un jury composé de l'équipe enseignante, d'interprètes professionnels et de représentants des services d'interprétation d'organisations internationales, ce qui garantit la reconnaissance du diplôme par la profession et une ouverture directe sur le marché.

Le test d'aptitude

En septembre, au tout début du Master en interprétation, vous présenterez un test d'aptitude organisé par l'équipe enseignante, qui vous donnera un avis circonstancié. Ce test vise à estimer si vous possédez les compétences requises pour entamer les études d'interprétation avec confiance. Si vous recevez un avis défavorable, vous aurez la possibilité de vous réorienter avant la clôture des inscriptions.

Rentrée 2024-2025 : **le test d'aptitude** (obligatoire) sera organisé **le lundi 16 septembre 2024 après-midi**.

Séance d'accueil et d'information lundi 16 septembre, de 10h45 à 11h45, local More 53.

INTP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le diplômé en interprétation maîtrise un large et solide socle de connaissances, de savoir-faire et de compétences qu'il est capable de mobiliser pour assumer une situation d'interprétation dans toute sa complexité et ainsi transmettre dans sa langue maternelle, le français, avec aisance et dans toutes ses nuances, le message formulé par l'orateur en langue étrangère.

Ainsi, au terme de sa formation, le diplômé :

- a développé une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation ;
- maîtrise les différentes techniques d'interprétation (consécutive et simultanée) et est capable de les mobiliser pour transmettre le message dans une autre langue que celle de l'original en respectant les intentions et le registre de l'orateur ;
- a intégré un socle de connaissances thématiques (disciplinaires) et culturelles qu'il est capable de mobiliser et de compléter de manière autonome pour assurer une mission d'interprétation ;
- maîtrise à un haut niveau d'expertise la communication orale dans toutes ses dimensions, et en particulier l'aisance, le registre, la précision ;
- est capable de mettre en OEuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse pour approcher une problématique d'interprétation et ainsi enrichir la qualité de ses prestations ;
- est capable de dialoguer et de collaborer de manière respectueuse et constructive avec divers interlocuteurs et avec ses collègues ;
- a consolidé ses acquis techniques et déontologiques à travers une première expérience professionnelle.

En outre, le diplômé aura développé de grandes capacités d'adaptation et de flexibilité lui permettant de faire face à une multitude de situations professionnelles. Il fera preuve, à tout moment, de tact et de maîtrise de soi et respectera les règles déontologiques de la profession. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise et de polyvalence et d'évoluer positivement dans son cadre de travail. En outre, il sera soucieux de développer et de promouvoir son identité professionnelle et de se positionner sur le marché du travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une maîtrise fine des langues de travail dans la pratique de l'interprétation.
 - 1.1. Manier parfaitement la langue A (langue maternelle ou de culture vers laquelle on interprète : utiliser la langue à un très haut niveau de précision (C2+), afin de transmettre toutes les subtilités de sens ;
 - 1.2. Comprendre en profondeur, dans toutes leurs nuances, deux langues C (langues étrangères à partir desquelles on interprète) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite (niveau C2) permettant d'appréhender des sujets et des raisonnements thématiques complexes ;
 - 1.3. Maîtriser les langues de spécialité, jargons de différentes disciplines (droit, économie, sciences et techniques, relations internationales et questions européennes) dans la compréhension des langues C (niveau C2) et les manier parfaitement dans la langue A (niveau C2+) ;
 - 1.4. Transmettre dans la langue A le message original exprimé en langues C, en situation d'interprétation consécutive et simultanée :
 - en démontrant une maîtrise parfaite de la langue d'expression afin de rendre le message avec aisance ;
 - en captant l'essence du discours, se l'appropriant pour restituer le message de façon cohérente, structurée, précise, en rendant toutes les nuances de sens ;
 - en rendant compte du cheminement de la pensée de l'auteur ;
 - en adaptant la présentation (forme) au public visé dans le respect des intentions poursuivies par l'auteur, selon le registre de

- 3.4. Analyser les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un discours pour aboutir à une interprétation fidèle du discours source dans tous ses aspects.
4. Identifier les connaissances thématiques (disciplinaires) nécessaires, le cas échéant les compléter de manière autonome, et les mobiliser avec pertinence pour assurer une mission d'interprétation à un haut niveau de qualité.
- 4.1. Maîtriser un socle de connaissances dans divers domaines disciplinaires, les sociolectes et la terminologie propres en langues A et C ;
- 4.2. Identifier ses besoins en information et documentation en fonction de la mission d'interprétation à assurer ;
- 4.3. Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique en sélectionnant et utilisant efficacement les outils et moteurs de recherche pertinents ;
- 4.4. Faire preuve d'esprit critique et de rigueur dans l'évaluation des sources ;
- 4.5. S'approprier les nouvelles connaissances nécessaires et les mobiliser pour assurer la mission d'interprétation ;
- 4.6. Se créer un réseau d'informateurs experts et y recourir avec pertinence ;
- 4.7. Concevoir un archivage efficace de ses propres documents et se constituer ainsi une base de données facilement exploitable.
5. Concevoir et réaliser un travail de recherche appliquée mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie.
- 5.1. Situer et définir la problématique du mémoire dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction ou de la terminologie, en veillant à préciser le contexte et à expliciter la(les) question(s) de recherche appliquée qu'elle soulève ;
- 5.2. Faire preuve de rigueur dans la littérature scientifique se rapportant à la problématique en question et de manière critique la validité et la pertinence des sources et des connaissances disponibles ;
- 5.3. Sélectionner de manière critique les concepts, modèles et outils, théoriquement et empiriquement validés, pertinents en regard de la problématique ;
- 5.4. Mobiliser les concepts, modèles et outils identifiés, les adapter le cas échéant, ou en concevoir de nouveaux, pour mener à bien une réflexion sur la problématique définie ;
- 5.5. Confronter les concepts et modèles théoriques mobilisés à leur mise en application dans la pratique de l'interprétation ou de la traduction et porter ainsi un regard critique sur les choix d'interprétation ou de traduction ;
- 5.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse et formuler des conclusions scientifiques ;
- 5.7. Faire preuve d'un esprit appliqué et construire des savoirs, outils et/ou pistes d'action utiles à la pratique professionnelle du traducteur ou de l'interprète ;
- 5.8. Intégrer, tout au long de la démarche de réflexion, les dimensions culturelles et interculturelles en lien avec la problématique étudiée ;
- 5.9. Faire preuve de la rigueur et de la qualité spécifiques requises en interprétation tant dans la formulation que dans la présentation ;
- 5.10. Identifier de manière critique les enjeux liés aux évolutions récentes de la recherche touchant les différents domaines de l'interprétation.
6. Communiquer de manière professionnelle, en mobilisant ses compétences d'expert en langues et en s'adaptant au contexte et au public visé, y compris en situation de communication nouvelle et inédite ; interagir et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée en mobilisant des compétences verbales et non verbales.
- 6.1. Communiquer, dans les langues A et C, de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les conventions de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies ;
- 6.2. Communiquer de manière à établir un climat de confiance avec les auditeurs, en adoptant le ton et l'attitude appropriés ;
- 6.3. S'adapter aux besoins des « consommateurs », en développant le sens de l'empathie, sans trahir le discours original et son contexte ;
- 6.4. Faire preuve de flexibilité et de vivacité d'esprit pour s'adapter à des situations de communication nouvelles et immédiates ;
- 6.5. Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue culturel, que par leur fonction, leurs champs d'action et leur domaine disciplinaire d'expertise) :
- en mobilisant la communication verbale et non verbale ;
 - en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie et d'assertivité ;
- 6.6. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe (dans des situations d'apprentissage et d'intégration professionnelle multiculturelles) ;
- 6.7. Interagir et collaborer de manière constructive et harmonieuse avec ses collègues en cabine d'interprétation afin d'assurer une prestation de qualité.
7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable, en ayant intégré une logique de développement continu.
- 7.1. S'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée scientifiquement (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique ;
- 7.2. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du contexte de travail et d'autrui ;
- 7.3. Porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences (linguistiques et autres) ainsi que sur sa pratique ;
- 7.4. Mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et opportunités pour améliorer ses compétences dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.
8. Agir en tant qu'interprète faisant preuve de professionnalisme dans le respect des principes de déontologie et des normes de qualité propres à sa profession, développer son identité professionnelle et la positionner sur le marché du travail.
- 8.1. Gérer avec professionnalisme les différentes étapes allant de la commande de la mission d'interprétation jusqu'à la prestation d'interprétation et n'accepter que les contrats que l'on est capable d'honorer ;
- 8.2. Connaître, respecter et appliquer les cadres légaux et les principes de déontologie qui régissent la profession d'interprète (notamment la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel) en tenant compte de la spécificité de son champ d'intervention ;
- 8.3. Connaître et appliquer, dans ses prestations, les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter de mission d'interprétation si celle-ci risque de se dérouler dans des conditions matérielles ne permettant pas un travail de qualité ;
- 8.4. Se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ;
- 8.5. Se positionner par rapport à sa profession d'interprète et son expertise, en définissant les contours de son champ d'intervention et de son expertise ;

Bloc
annuel

1 2

				1	2
⌘ LINTP2470	Pratique de l'interprétation consécutive turc > français	Pierre Vanrie (coord.)	FR [q2] [0h+45h] [4 Crédits]	X	
⌘ LINTP2491	Pratique de l'interprétation consécutive français de et vers LSFB	Thierry Haesenne (coord.) Amandine le Maire	FR [q2] [0h+30h] [6 Crédits]	X	

o Un cours à choisir parmi : (3 crédits)

⌘ LINTP2501	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > allemand	Dirk Bärenwald	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2502	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > anglais	Tania Biondi (coord.)	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2503	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais	Audrey Fromont	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2504	Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > espagnol	Anne De Smet (coord.)	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits]	X	
⌘ LINTP2505	Introduction à l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB)	Thierry Haesenne	FR		

Finalité spécialisée : interprétation de conférence [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Deux cours en fonction des langues étudiées (8 crédits)**

⊗ LINTP2601	Introduction à l'interprétation simultanée allemand > français	Patricia Kerres (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2602	Introduction à l'interprétation simultanée anglais > français	Tania Biondi (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2603	Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français	Johan Van Cleven (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2604	Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français	Anne De Smet Mélanie Roland	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2606	Introduction à l'interprétation simultanée russe	Frogneux (coord.) Ina Riapolova	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2607	Introduction à l'interprétation simultanée turc > français		[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2608	Introduction à l'interprétation simultanée LSFB > français	Alain Bacci	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	
⊗ LINTP2609	Introduction à l'interprétation simultanée français > LSFB	Chantal Gerday Thierry Haesenne (coord.)	[FR] [q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	

Bloc
annuel

1 2

⌘ LINTP2624

Pratiques de l'interprétation de conférence (consécutives, simultanée, simultanée avec texte) espagnol > français 🇪🇸

Anne De Smet (coord.)
Mélanie Roland

📅 [q2] [0h+120h] [6 Crédits] 🌐

Options et/ou cours au choix [15.0]

> Option en cultures et éthique du numérique

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

				Bloc annuel	
				1	2
✂ LTRAD2302	Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 	X	X
✂ LTRAD2305	Séminaire de recherche en traductologie - Approches textuelles, discursives et cognitives en traductologie	Marie-Aude Lefer	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 	X	X
✂ LTRAD2307	Research seminar in translation studies : Corpus-based translation studies	Marie-Aude Lefer	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 	X	X
✂ LTRAD2310	Deutsch - Forschungsseminar Traductologie und Interpretologie	Françoise Gallez	DE [q1] [15h] [5 Crédits]  	X	X
✂ LTRAD2320	Research seminar in English translation and interpreting studies	Paul Arblaster	EN [q1] [15h] [5 Crédits] 	X	X

✂ Langues des signes

✂ LLST12481	TAV et techniques d'interprétation à distance spécifiques à la LSFB		FR [q1] [0h+15h] [5 Crédits]  	X	X
✂ LINTP2515	Techniques de l'International Sign (réservée aux étudiants LSFB) 	Thierry Haesenne	FR [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 		X

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Ce module complémentaire est destiné aux étudiants ayant une **AESI en langues germaniques**. Pour les étudiants ayant une autre formation, d'autres enseignements complémentaires pourraient être déterminés en fonction de leur parcours antérieur.

L'étudiant-e suit à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles les unités d'enseignement correspondant aux crédits ajoutés à son programme de master en traduction dans le cadre de la passerelle.

Ces unités d'enseignement sont dispensées sur le site de la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps Saint-Louis (TIMH), rue d'Arlon à 1050 Bruxelles.

⌘ BMHAN1352	Anglais : traduction	Jean-Marc Lafontaine Thierry Lepage Erwin Ochsenmeier (supplée Jean-Marc Lafontaine) Caroline Vanderputten	EN [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BMHNE1352	Néerlandais : traduction		

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LINTP2511	"Consecutive interpreting with retour practice: French > German" a comme prérequis LINTP2501 <ul style="list-style-type: none">• LINTP2501 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > allemand
LINTP2512	"Consecutive interpreting with retour practice: French > English" a comme prérequis LINTP2502 <ul style="list-style-type: none">• LINTP2502 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > anglais
LINTP2513	"Consecutive interpreting with retour practice: French > Dutch" a comme prérequis LINTP2503 <ul style="list-style-type: none">• LINTP2503 - Introduction à l'interprétation consécutive retour : français > néerlandais
LINTP2514	"Consecutive interpreting with retour practice: French > Spanish" a comme prérequis LINTP2504 <ul style="list-style-type: none">•

- LINTP2430 - Pratique de l'interprétation consécutive néerlandais > français
- LINTP2603 - Introduction à l'interprétation simultanée néerlandais > français
- LINTP2440 - Pratique de l'interprétation consécutive espagnol > français
- LINTP2604 - Introduction à l'interprétation simultanée espagnol > français
- LINTP2460 - Pratique de l'interprétation consécutive russe > français
- LINTP2606 - Introduction à l'interprétation simultanée russe > français
- LINTP2470 - Pratique de l'interprétation consécutive turc > français
- LINTP2607 - Introduction à l'interprétation simultanée turc > français

LINTP2904 "Sign languages work placement - Part 2" a comme prérequis LINTP2608 AND LINTP2609

- LINTP2608 - Introduction à l'interprétation simultanée LSFB > français
- LINTP2609 - Introduction à l'interprétation simultanée français > LSFB

LTRAD2410 "Audiovisual Translation : specialised techniques" a comme prérequis LTRAD2400

- LTRAD2400 - TAV : Fondements théoriques et aspects pratiques

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues

INTP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Le français (ou l'allemand pour les étudiants germanophones) étant la langue A de la formation (c'est-à-dire la langue maternelle ou de culture vers laquelle on traduit), **tout candidat au master en traduction doit impérativement apporter la preuve d'une parfaite maîtrise de la langue française** (ou allemande pour les étudiants germanophones).

Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'**unique** langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C2** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

Le jury d'admission se réserve le droit de demander un complément d'information et de vérifier les compétences en langue A du candidat au moyen d'une [épreuve d'admission](#) et/ou d'un entretien.

Le jury d'admission se réserve le droit de demander un complément d'information et de vérifier les compétences en langue A du candidat au moyen d'une [épreuve d'admission](#) et/ou d'un entretien.

3° En outre, tout étudiant candidat au Master 120 en interprétation doit apporter la preuve d'avoir atteint, **dans les deux langues étrangères** inscrites à son programme, une **compétence communicative réceptive** (compréhension à l'audition et compréhension à la lecture) de niveau C1 (utilisateur expérimenté), ainsi qu'une **compétence communicative productive** (expression orale et écrite) de niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

La preuve de niveau C1 (compétence communicative réceptive) et de niveau B2 (compétence communicative productive) pour les langues étrangères peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
 - une attestation officielle ou un certificat international délivrés par un organisme reconnu comme *full member* par l'ALTE (voir <https://alte.org/>)
- Pour l'**anglais**, les tests TOEFL (Test of English as a Foreign Language) et PTE (Peaaf19 5-1 12. 0 -1officielle ou un certifier

Le jury d'admission se réserve le droit de demander un complément d'information et de vérifier les compétences en langues étrangères du candidat au moyen d'une **épreuve d'admission** et/ou d'un entretien.

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Les combinaisons de langues offertes dans le programme de master sont détaillées à la page suivante : <https://uclouvain.be/prog-intp2m>.

L'admission au master en interprétation implique la poursuite de l'étude de deux langues étrangères inscrites au programme de bachelier.

Tout étudiant souhaitant inscrire à son programme de master la langue germanique ou romane étudiée comme mineure dans le cycle de bachelier doit apporter la preuve du niveau requis dans cette langue.

Tout étudiant qui souhaite modifier son choix de langues par rapport aux langues étudiées durant son premier cycle doit apporter la preuve du niveau requis dans cette ou ces langue(s).

Le test d'aptitude

Un test d'aptitude est organisé au début du premier quadrimestre du master en interprétation (plus d'information sur la page [Master \[120\] en interprétation](#)) pour aider les étudiants à évaluer leurs aptitudes à l'interprétation.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve) Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (anglais + espagnol)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve) Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (hors espagnol)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B) Mineure en études hispaniques Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + espagnol)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B) Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes ,	S'il a suivi la Mineure en études anglaises	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master l'anglais et l'espagnol.

orientation générale (Louvain-la-Neuve) (espagnol)	Et s'il peut apporter la preuve du niveau requis pour la langue étudiée en mineure		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles) Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Procédures d'admission et d'inscription
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en traduction et interprétation		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Procédures d'admission et d'inscription
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (anglais + espagnol)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Procédures d'admission et d'inscription
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de toegepaste taalkunde (programme comportant l'étude du français)	Maîtrise du français de niveau C2 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, l'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Accès sur dossier
Bacheliers étrangers			
Licence en Langues étrangères appliquées (LEA)		Accès sur dossier	En cas d'admission, l'étudiant inscrit à son programme les deux langues étudiées dans le programme de bachelier (selon les combinaisons de langues offertes dans le master). Voir Accès sur dossier

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Les éventuelles [unités d'enseignement supplémentaires](#) sont à suivre à la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps Saint-Louis (TIMH).

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Langues germaniques - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures germaniques	Si l'étudiant a suivi, dans le cadre de sa licence, une combinaison de langues offerte dans le master	Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) L'inscription d'une autre langue que celles étudiées (selon les combinaisons de langues offertes dans le master) implique d'apporter la preuve du niveau requis dans cette ou ces langue(s).
Masters			
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale (anglais + espagnol) Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale (anglais + espagnol)		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) L'inscription d'une autre langue que celles étudiées (selon les combinaisons de langues offertes dans le master) implique d'apporter la preuve du niveau requis dans cette ou ces langue(s). S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Les éventuelles [unités d'enseignement supplémentaires](#) sont à suivre à la Faculté de traduction et d'interprétation Marie Haps Saint-Louis (TIMH).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Tout candidat non détenteur d'un diplôme universitaire, mais ayant atteint en LSFB une compétence communicative réceptive de

d'un minimum de 5 années (à temps plein, ou parcours équivalent) d'expérience professionnelle probante dans le monde des sourds et malentendants, en tant qu'interprète scolaire ou "aide à la communication" en LSFB par exemple, peut également introduire un dossier de demande d'inscription au master en interprétation par valorisation des acquis de l'expérience, moyennant l'introduction d'un dossier VAE détaillant le parcours de formation, le parcours professionnel ainsi que les acquis de l'expérience (savoirs, savoir-faire, savoir-être).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalent à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, 12 Tm [(Servi1c000615Tm [(dans les disciplines mactédde t)] TJ 1 belgà tationcondialêtrroches ; Eun dossitdoit êtrauolaire]

PÉDAGOGIE

Points forts de l'approche pédagogique

- **Une formation et des dispositifs d'apprentissage axés sur le métier, qui combine les aspects théoriques et la pratique de l'interprétation.**

L'apprentissage est interactif et progressif jusqu'à atteindre le niveau requis pour les interprètes de conférence.

La formation place l'accent sur les évolutions technologiques et la déontologie de la profession.

Les stages variés effectués en deuxième année du master sont autant d'occasions de mettre en pratique et d'optimiser les acquis de la formation.

L'équipe pédagogique organise plusieurs fois par an des simulations de conférences multilingues reproduisant les conditions de travail réelles.

Les étudiant-es sont vivement encouragé-es à constituer des groupes de travail dans lesquels ils et elles développeront la collégialité et l'esprit d'équipe nécessaires au métier d'interprète.

Le mémoire de fin d'études permet de développer une démarche scientifique alliée à une méthodologie rigoureuse qui seront précieuses aux diplômé-es dans leur pratique professionnelle et leur formation continue.

Ces méthodes combinées permettent de garantir aux diplômé-es à la fois une expertise pointue et un profil très polyvalent.

- **Une variété de stratégies d'enseignement**

Les approches pédagogiques sont diversifiées et adaptées aux différentes compétences à développer : cours magistraux, séances d'exercices, travaux individuels, séminaires, simulations de situations professionnelles, stages.

Cette variété de situations permet de construire les savoirs et de développer les compétences de manière progressive et régulière par une pratique quotidienne des techniques indispensables au métier d'interprète.

La LSTI dispose des outils technologiques les plus modernes ainsi que de salles d'interprétation de pointe équipées de cabines de simultanée conformes aux exigences professionnelles. Les salles d'interprétation simultanée restent à la disposition des étudiant-es en dehors des heures de cours pour leur permettre de s'entraîner de manière autonome.

1. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation ou sur dossier et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

- [Master \[120\] en traduction](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)

2. Formation continue

Le [Certificat d'université : Connaissances juridiques pour le traducteur et/ou l'interprète juré](#) est accessible aux diplômés de ce master.

3. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur **les entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#))

Responsable académique du programme: [Marie-Aude Lefer](#)

Jury

- Présidente: [Caroline Vanderputten](#)
- Secrétaire: [Cécile Frogneux](#)
- 3e membre du jury restreint: [Marie-Aude Lefer](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be
- Pour toute information complémentaire: interpretation-louvain@uclouvain.be

